

**ENTENTE SUR LA TRANSMISSION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS
CONCERNANT LES ÉTUDIANTS**

ENTRE : **ASSOCIATION GÉNÉRALE
ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX
MONTRÉAL**, ayant sa principale place
d'affaires au 255 rue Ontario Est, à
Montréal, province de Québec, dûment
représentée par Guillaume Picard,
signataire dûment autorisé tels qu'il le
déclare;

(Ci-après « la l'AGECVM »)

ET : **L'ALLIANCE POUR LA SANTÉ
ÉTUDIANTE AU QUÉBEC**, ayant sa
principale place d'affaires au 1200 Avenue
McGill College, bureau 2200, à Montréal,
province de Québec, dûment représentée
par Kirsten Le Moyne (CPO), signataires
dûment autorisés tels qu'ils le déclarent;

(Ci-après « l'ASÉQ »)

ATTENDU QUE l'AGECVM souhaite consulter ses membres sur l'implantation d'un régime de soins de santé et dentaires;

ATTENDU QUE l'ASÉQ s'occupera de la tenue de la consultation et de la compilation des résultats.

ATTENDU QUE l'AGECVM doit transmettre à l'ASÉQ des données (ci-après « les Données ») concernant ses étudiants membres pour la consultation de ses membres sur l'implantation d'un régime de soins de santé;

EN CONSIDÉRATION DE QUOI, les parties conviennent de ce qui suit :

1. Le préambule fait partie intégrante des présentes;
2. L'AGECVM transmettra à l'ASÉQ des données concernant les étudiants membres. Les renseignements pouvant être transmis sont les suivants :
 - Le nom
 - La date de naissance

- Le sexe
 - Le courriel
3. L'ASEQ s'engage à conserver la confidentialité des Données reçues et à les utiliser exclusivement à des fins de consultation sur le programme de santé dans le respect de sa Politique de respect de la vie privée (Annexe 1);
4. La présente entente prendra fin à la terminaison de la consultation entre l'AGECVM et l'ASEQ. Toutefois, l'engagement de confidentialité est perpétuel pour l'information sur les personnes physiques clientes ou liées de quelque façon que ce soit à l'AGECVM ou l'ASEQ;

Signé à Montréal, le _____

Pour l'ASEQ :

Kirsten Le Moyne

L'AGECVM :

[NOM]

[NOM]